

FEDERATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIERE DE LA COMMUNICATION : POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

POSTE 06

63 bd GORBELLA - 06100 NICE

6 04 92 09 70 40 **Fax**: 04 92 09 70 41

Nice le 04 juin 2014

Déclaration préalable du 04 juin 214 CDSP locale

Management Commercial Unique

Messieurs les Directeurs, Mesdames Messieurs et cher(e)s collègues,

La décision a été prise par le comité exécutif de rapprocher davantage le réseau des bureaux de poste de l'activité bancaire. Les lignes managériales et d'expertises du réseau et de La Banque Postale seront regroupées et placées sous la coupe d'un management unique. Il est également prévu un alignement de l'organisation commerciale des sièges des deux entités.

La Banque Postale, avec sa DRH, fait figure de locomotive dans la déclinaison sur le terrain du projet. Cela ne va pas sans poser la question du devenir des autres activités au sein des bureaux de poste, de leur coexistence avec l'activité bancaire. C'est un point de vigilance pour FOCOM.

1 - DES TRANSFORMATIONS LOURDES

Au-delà des questions de stratégie, la bancarisation des bureaux de poste entraîne des transformations importantes:

- ➤ La création de directions régionales et de directions de territoire à la place des anciennes DTELP, DCRB, DCB et groupements Enseigne. Cette nouvelle architecture entraînera automatiquement une reconfiguration des implantations et des zones d'intervention actuelles,
- Une évolution des fonctions respectives des périmètres Enseigne et La Banque Postale avec de nombreux changements de rattachement hiérarchique,
- > Des équipes commerciales réparties entre La Banque Postale (Direction commerciale) et le Réseau La Poste (Direction Marketing et commerciale).

2 - CE QU'IL FAUT BIEN APPELER UN BOULEVERSEMENT EN PROFONDEUR

Il concerne au niveau national plus de 880 collègues et plus de 550 managers. Pour FOCOM, cette transformation irait à l'échec si le management se sentait flouer. À l'ambition de créer un réseau à priorité bancaire, La Poste doit en rajouter une autre, celle d'être exemplaire sur le plan humain en offrant des perspectives ou des solutions aux collaborateurs impactés par le projet et en jouant la carte de la transparence.

3 - NOS REVENDICATIONS

Dans le cadre du processus de dialogue social qui a débuté fin avril, FOCOM a revendiqué:

- ➤ Un processus transparent de recrutement pour les nouvelles fonctions en donnant la priorité aux managers en reclassement des filières concernées. FOCOM a exprimé le souhait d'obtenir un point de situation périodique sur le sujet.
- > Un plan d'accompagnement personnalisé pour chaque collaborateur en reclassement.
- Afin de préserver les perspectives de revalorisation salariale rattachées aux anciennes fonctions, la garantie pour les managers en reclassement de se voir proposer des postes comportant une fourchette de rémunération au moins égale à celle dont ils bénéficiaient déjà.
- ➤ Pour les détenteurs de véhicules d'entreprise, le maintien de leur véhicule, et à défaut, l'attribution d'une compensation financière conséquente.
- ➤ L'ouverture de négociation sur le statut des DET afin de prendre en compte l'élargissement de leur périmètre d'activité (activités bancaires) et leur nouvel environnement (gestion des risques déconcentrée au niveau du terrain). Le «repesage » des postes s'impose.
- ➤ La possibilité, pour les collègues qui le souhaitent, de bénéficier d'un paiement en 2 fois (au lieu de 3 aujourd'hui sur une période de 6 mois) des primes de mobilité géographique et fonctionnelle.

4 - CONCLUSION

Le rapprochement de La Banque Postale et du réseau La Poste doit, pour réussir, s'effectuer dans le dialogue et la transparence. Il ne saurait laisser place à l'arbitraire. FOCOM sera très vigilante.

Dans le cadre de cette transparence, Monsieur le Directeur Régional, l'Organisation Syndicale FOCOM 06 vous demande de lui communiquer la liste nominative des collègues de l'ex DTELP et de la DCRB impactés par cette réorganisation et dont les postes vont être supprimés.

Sur ce dernier point, FOCOM 06 sera particulièrement intransigeante sur l'application des mesures d'accompagnement négociées au Siège par la Fédération FOCOM pour tous les collègues directement impactés par le projet.

Le Syndicat départemental FOCOM 06